FRENCH MORNING

En partenariat avec The French Morning

Maxime LAPORTE – associé et cofondateur du cabinet LLC Retraite

Grégoire LE BRETON – Assistant conseiller gestion de patrimoine chez Epargne Plurielle

Epargne Plurielle, gestionnaire de patrimoine indépendant et LLC Retraite, spécialiste des systèmes de retraites obligatoires, allient leurs expertises pour répondre aux enjeux du passage à la retraite

Les synergies du partenariat

Une meilleure connaissance du client

La **communication et les échanges** entre nos cabinets permettent de développer une **vision complète** du patrimoine de nos clients, de leurs projets et de leurs envies. Cette connaissance globale du client **garantie** un **accompagnement personnalisé et pertinent**.

Le publique au service du privé

Les retraites obligatoires dans le cas d'une expatriation sont biens souvent difficiles à comprendre. Notre accompagnement vous permettra de savoir précisément **quand**, **comment** et avec **combien** vous partirez à la retraite. Vous pourrez alors **adapter et optimiser votre stratégie patrimoniale** avec un gestionnaire privé afin de préserver votre niveau de vie une fois à la retraie.

Une sensibilisation plus large

Notre objectif est de **sensibiliser une clientèle plus jeune sur le sujet des retraites** obligatoires et ce, dans l'optique de faire levier sur des optimisations long-terme. **Les personnes plus proches de leur fin de carrière** ont encore la possibilité d'optimiser leurs futures retraites, au travers de leurs régimes obligatoires mais également grâce à **des investissements adaptés**.

Des structures souples et agiles

Nos méthodes de travail, la qualité de nos moyens de communication ainsi que la taille de nos structures, nous permettent de **moduler et d'adapter nos solutions** afin de mettre en place **la meilleure approche pour nos clients**.

Sommaire

Partie I : votre situation ..... Page 4

Partie II : la retraite française ..... Page 7

Partie III : la retraite américaine ..... Page 13

Partie IV : les solutions patrimoniales ..... Page 15

Partie V : notre approche et coordonnées ..... Page 22

Partie I : votre situation

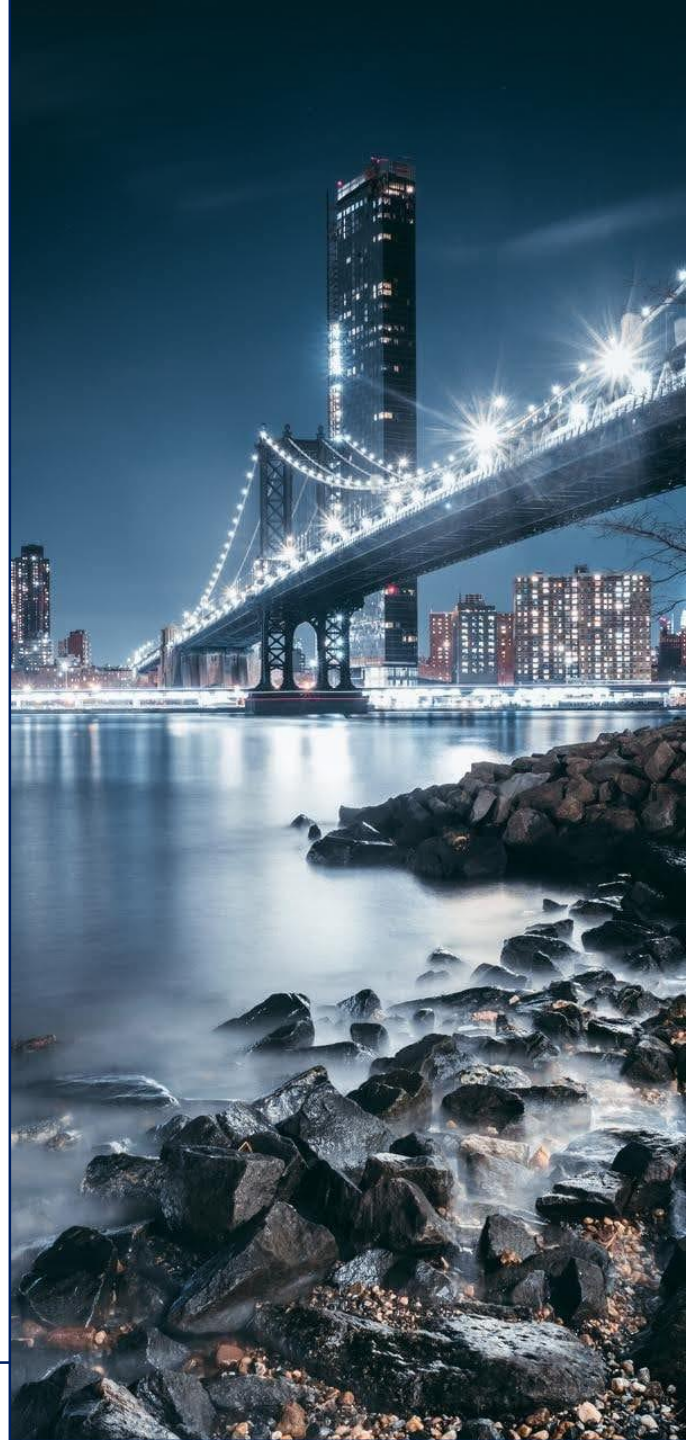

L'identification de votre situation personnelle est le premier pas dans l'appréhension votre situation sociale (retraite) et fiscale ; plusieurs situations sont à distinguer

Identification de votre situation

Le statut juridique de votre départ à l'étranger impacte votre retraite

Détaché

Définition :

Un salarié détaché est mis à disposition par son employeur à une autre entreprise sans que son contrat de travail avec son entreprise d'origine ne soit rompu.

Conditions :

Durée limitée : dans l'UE 2 fois 1 an / hors UE 2 fois 3 ans

Aucun impact sur votre situation. D'un point de vu retraite vous êtes assimilé à un salarié qui travaille en France

Expatrié

Définition :

Un salarié / indépendant expatrié est une personne qui travaille à l'étranger et qui n'est plus rattachée au régime de sécurité sociale français.

Conditions :

- Contrat de travail local ;
- Mission excédent la durée de détachement

Un mécanisme à part s'appliquera à vous. Nous détaillerons votre situation dans cette présentation.

Le statut de US Person

Définition

Personne domiciliée et résident fiscalement aux USA

Impact

Accès très limité aux supports financiers : droit de regard du gouvernement sur le capital créé sur place puis exporté. Cela occasionne d'importantes procédures pour les assureurs etc.

Attention il peut exister d'autres statuts

Les Etats-Unis font partie des 42 pays avec lesquels la France a signé une convention de sécurité sociale permettant, comme les règlements européens, la reconnaissance des périodes étrangères

Conventions bilatérales de sécurité sociale et règlements européens

*Ce principe comporte certaines exceptions comme la Convention US / Canada

Monica, Chandler, Rachel et Joey ont tous eu une carrière internationale. Voici les impacts de leurs expatriations.

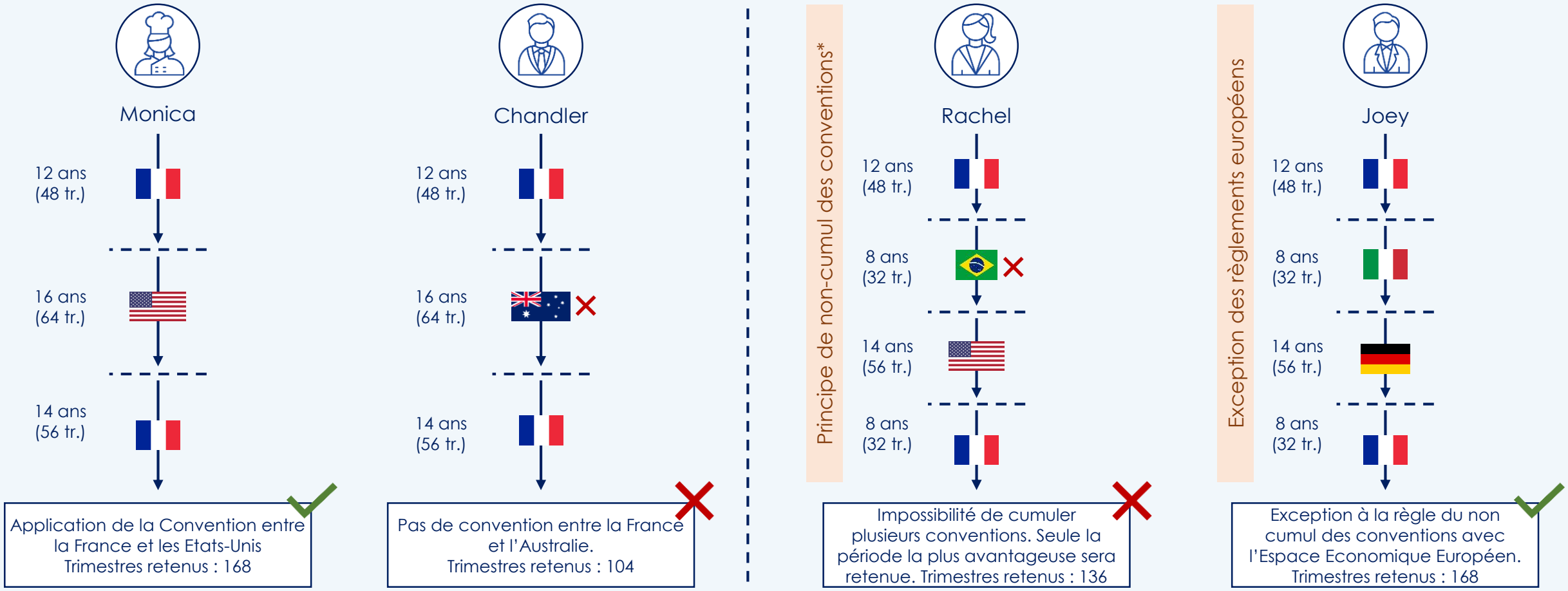

Partie II : la retraite Française

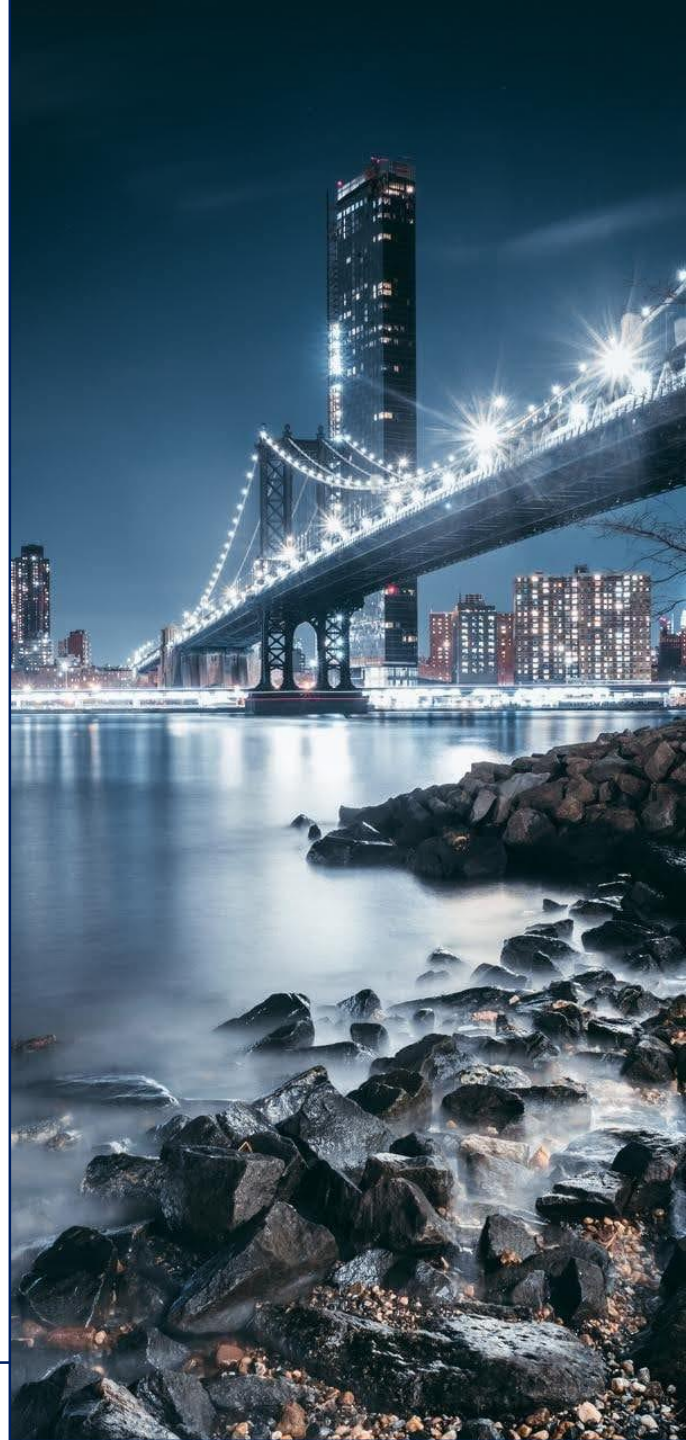

En France, deux critères doivent être réunis pour bénéficier d'une retraite sans décote : un âge minimum (62 ans) et une durée d'assurance, variable selon votre année de naissance

Le système de retraite français

Quand puis-je faire ma demande de retraite ?

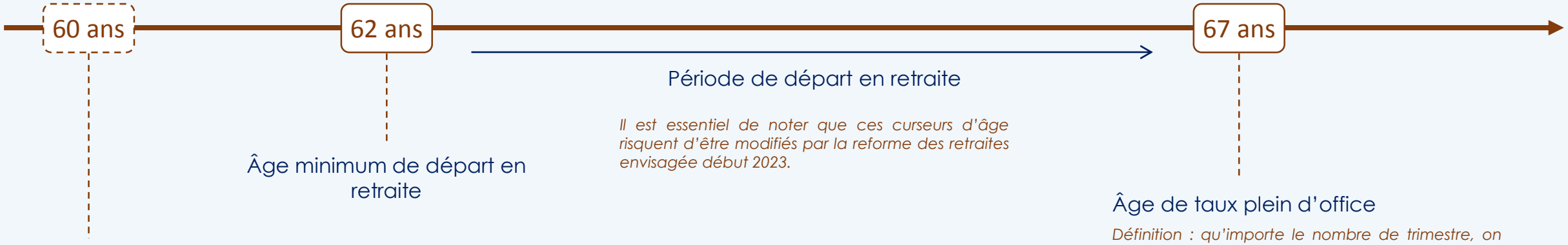

Possibilité de départ anticipé pour carrière longue

Deux critères :
- *Durée minimale d'assurance (uniquement trimestres cotisés – voir tableau ci-dessous) ;*
- *Valider 5 trimestres avant la fin de l'année des 20 ans (4 si vous êtes né au dernier trimestre*

Comment savoir si je bénéficie du taux plein

Je suis né en	1955 - 1957	1958 - 1960	1961 - 1963	1964 - 1966	1967 - 1969	1970 - 1972	1973 et après
Nombre de trimestres	166	167	168	169	170	171	172

Attention : il peut-être intéressant financièrement de demander sa retraite avant son taux plein ; la rentabilité doit s'étudier en cumuler sur le long-terme.

Il existe trois manières de valider des trimestres en France : par les cotisations, par des évènements de vie (trimestres assimilés) et par le rachat de trimestres

La validation de trimestres dans le régime français

Les périodes d'activité professionnelle

Comprend toutes les activités professionnelles exercées, **tous régimes confondus** (stage, apprentissage, job d'été, etc.).

Vous pouvez contrôler la présence des activités exercées et l'acquisition de vos trimestres sur votre Relevé Individuel de Situation (RIS) téléchargeable sur votre espace de l'Assurance Retraite.

Détail par année

Année	Durée d'assurance tous régimes	Durée par régime	
1990	1 trim.		
		L'Assurance retraite	1 trim.
1993	4 trim.		
		L'Assurance retraite	4 trim.

Exemple de RIS

Les évènements de vie

Les périodes d'interruption de l'activité validées au titre de la solidarité

Parentalité :

- 4 trimestres pour la mère au titre de la maternité (ou à répartir entre les deux parents en cas d'adoption) ;
- 4 trimestres au titre de l'éducation (attribués automatiquement à la mère mais peuvent être partagés entre les deux parents au 4ème anniversaire de l'enfant).

Maladie / Chômage / Service National
Majoration spécifique pour les parents élevant un enfant handicapé.

Le rachat de trimestres

Vous avez la **possibilité de racheter jusqu'à 12 trimestres.**

Seuls les périodes d'études ou les années incomplètes peuvent donner lieu à un rachat.

Le coût du rachat est déterminé en fonction de votre âge ainsi que de votre niveau de revenu.

Un tel investissement doit être étudié avec précision, particulièrement dans le cas d'un dossier d'expatrié.

Le calcul de la retraite de base française et l'articulation avec la Convention de sécurité sociale franco-américaine : impacts sur vos futures pensions

Calcul de la retraite de base

Le calcul de la retraite française

En tant que salarié votre régime de base est géré par l'Assurance Retraite (aussi appelée CNAV ou CARSAT).

- **Salaire Annuel Moyen (SAM)*** — *Votre SAM correspond à la moyenne des revenus de vos 25 meilleurs années.*
- **X**
- **Taux** — *Maximum de 50% si vous avez le « Taux plein » (minoration entre 1% et 1,25% - pour le nombre de tr. requis voir slide 8)*
- **X**
- **Durée d'assurance** — *Ne sont pris en compte que les trimestres du régime général et non les trimestres des autres caisses*
- **X**
- **Majoration** — *Pour trois enfants et plus ; enfants en situation de handicap ; surcotes pour trimestres supplémentaires*

*Vos revenus sont revalorisés selon un coefficient et ils sont limités à une fois le plafond de la sécurité social (exemple en 2022: 41 136€)

Employeur/activité	Date début	Date fin	Détail	Régime de base	Complémentaire
Employeur	04/09/1995	31/12/1995	50 934 FRF	L'Assurance retraite	Agirc-Arrco
	01/01/1996	31/12/1996	161 220 FRF	L'Assurance retraite	Agirc-Arrco
	01/01/1997	31/12/1997	96 040 FRF	L'Assurance retraite	Agirc-Arrco

Vous pouvez consulter les revenus retenus pour votre SAM sur votre RIS.

Impacts de la Convention de sécurité sociale

- La Convention de sécurité sociale franco-américaine permet la **reconnaissance des périodes travaillées aux Etats-Unis dans le calcul du « Taux »** en France.
- Cependant la **durée d'assurance ne sera constituée que des trimestres français**.

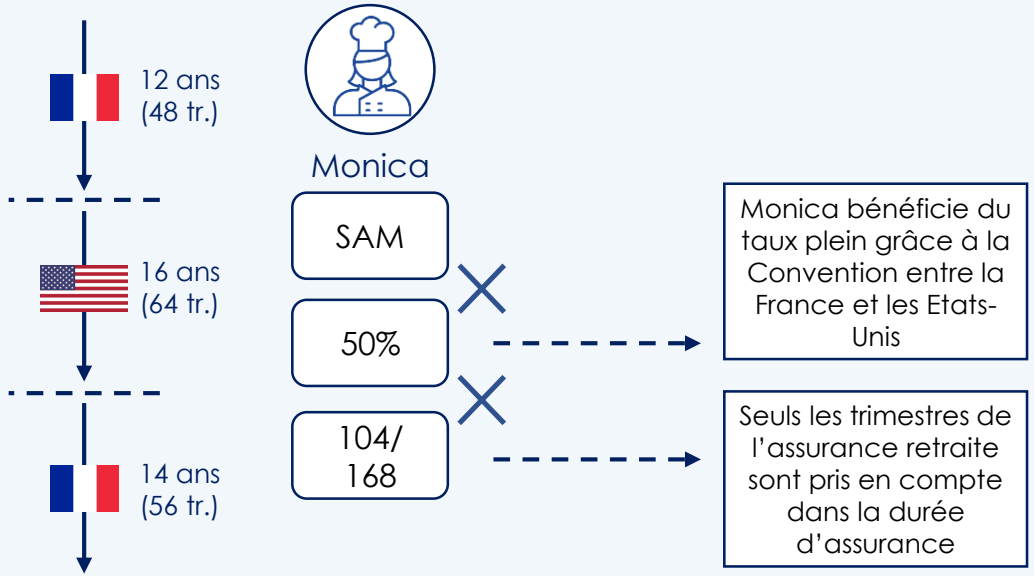

Vous pouvez conserver un lien direct avec le régime français en choisissant une affiliation volontaire ; cette décision doit être arbitrée économiquement

Affiliation volontaire au régime français

L'affiliation volontaire à la CFE

Vous avez la possibilité de souscrire volontairement à la Caisse des Français de l'Étranger sur la partie « Vieillesse ». Cela vous permettra de continuer à valider des trimestres comme si vous étiez en France.

3 VIELLESSE (retraite) - Veuvage

Ressources annuelles	Égales ou supérieures à 41 136 €	Entre 20 568 € et 41 135 €	Inférieures à 20 568 €	Assurés âgés de moins de 22 ans
Catégorie	1re	2e	3e	4e
Base de calcul de la cotisation	41 136 €	30 852 €	20 568 €	10 284 €
Montant trimestriel(1)	**1 824 €**	**1 368**	**912 €**	**456 €**

(1) Montant identique pour la personne qui adhère en tant qu'ancien assuré d'un régime obligatoire français.

Source : barème de cotisations 2022 - https://www.cfe.fr/brochures

Les avantages de l'affiliation à la CFE

- **Assurance retraite** : La CFE collecte, pour le compte de la Caisse Nationale Assurance Vieillesse (CNAV), les cotisations retraite des salariés.
    - Le salarié acquiert des droits retraite au régime général au même titre qu'un salarié en France.

- **Assurance Maladie–Maternité–Invalidité** : La prise en charge se fait selon les règles de l'Assurance Maladie France.
- **Assurance Accident du Travail et maladie professionnelle** : Elle protège le salarié dans le cadre de son activité.
    - Cela permet au salarié expatrié de bénéficier d'un niveau de couverture sociale équivalent à celui d'un salarié en France.

Salarié ou indépendant, le mécanisme des retraites complémentaires françaises est basé sur un système de points ; il existe une possibilité d'affiliation volontaire pour les expatriés

La retraite complémentaire

Le régime complémentaire des salariés

En tant que salarié, votre régime complémentaire est géré par l'Agirc-Arrco. Le paiement de vos cotisations ouvre des droits sous forme de points. Vous pouvez consulter le détail de ces points sur votre espace en ligne de l'Agirc-Arrco.

Année	Période		Nature de la période	Points anciens régimes			Points AGIRC-ARRCO
	Début	Fin		ARRCO	AGIRC TB	AGIRC TC	
2013	01/01	30/06	Employeur	97,27	1 702	1 336	1 153,86
	01/07	31/12		72,95	1 702	423	812,01
2014	01/01	31/12		150,10	3 468	2 164	2 108,86
2015	01/01	31/12		154,56	3 535	2 622	2 295,91
2016	01/01	31/12		152,93	3 497	4 663	2 990,91
2017	01/01	31/12		150,24	3 436	3 484	2 556,95
2018	01/01	31/12		147,31	3 369	4 492	2 881,29
2019	01/01	31/12		0,00	0	0	2 035,74
2020	01/01	31/12		0,00	0	0	2 834,81
TOTAL DES POINTS							33 204,82

Le calcul est le suivant :

Nombres de points × Valeur du points × Majoration / Minoration

Le régime complémentaire des indépendants

En tant qu'indépendant, votre régime complémentaire est pris en charge par l'Assurance Retraite et est basé sur un système de points. Vous pouvez consulter le détail de ces points sur votre RIS (sur votre espace en ligne de l'Assurance Retraite).

Synthèse de vos droits (informations au 01/01/2022)

Année	Durée d'assurance tous régimes	Durée par régime		Points par régime	
		L'Assurance retraite	4 trim.		
				L'Assurance retraite (RCI)	247 pts
2014	4 trim.	L'Assurance retraite	4 trim.		
				L'Assurance retraite (RCI)	551 pts
2015	4 trim.	L'Assurance retraite	4 trim.		
				L'Assurance retraite (RCI)	458 pts
2016	4 trim.	L'Assurance retraite	4 trim.		
				L'Assurance retraite (RCI)	638 pts

Le calcul est le suivant :

Nombres de points × Valeur du points × Majoration / Minoration

L'impact de votre expatriation

En tant qu'expatrié vous ne cotisez plus aux régimes complémentaires français. Vous avez tout de même la possibilité d'opter pour une affiliation volontaire, notamment à la CRE-Ircafex, le RCI, etc.

Partie III : la retraite Américaine

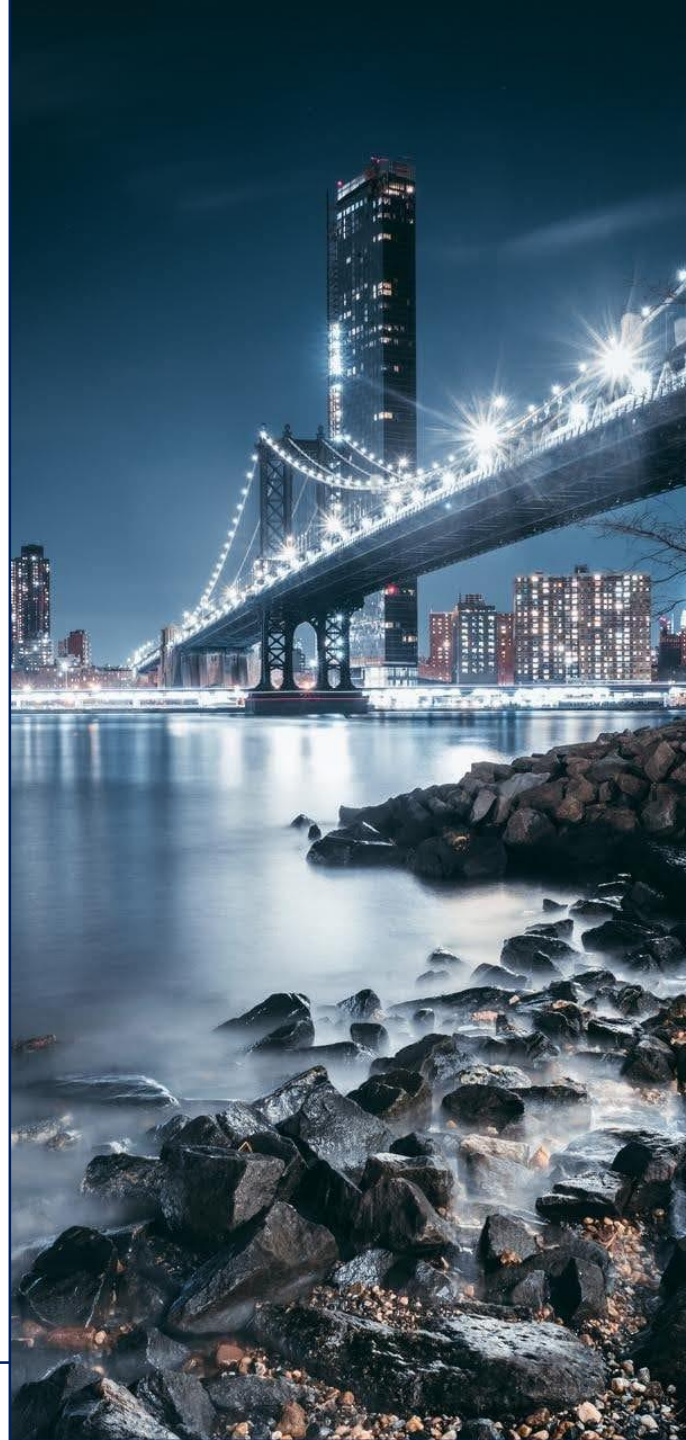

Votre activité aux Etats-Unis entraine une affiliation obligatoire à la Social Security Administration (SSA) ; vous pourrez alors, sous certaines conditions, bénéficier d'une retraite américaine

La retraite aux Etats-Unis

1 Les conditions d'éligibilité

Âge

Âge minimum : 62 ans
Âge du taux plein : 67 ans

Crédits

Crédits totaux : 40
(un crédit = 1 trimestre) soit 10 ans

Prise en compte des trimestres en France dans le cadre de l'application de la Convention Franco-Américaine

Nombre de crédits Américain au minimum : 6

Dissociation possible des demandes

2 Les éléments composant le calcul

Montant maximum de pension annuelle **: 40 140$** par an en 2022

Assiette de cotisation maximale permettant d'atteindre ce montant : 147 000$

Revenus pris en compte

420 meilleurs rémunérations mensuelles (soit 35 ans)

A noter : l'anticipation de l'âge du taux plein américain (67 ans), entrainera une minoration de vos pensions.
De plus, dans le cas où une retraite étrangère vous serait versée en dehors de l'application d'une convention internationale de sécurité sociale, une minoration supplémentaire peut-être appliquée, le WEP (Windfall Elimination provision).

3 Accès à l'information

Relevé de carrière

Relevé de carrière Américain :
1. Accéder au site de la SSA
2. Se connecter avec vos identifiants

Simulation

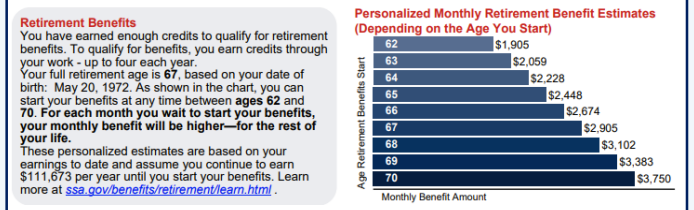

Partie IV : les solutions patrimoniales

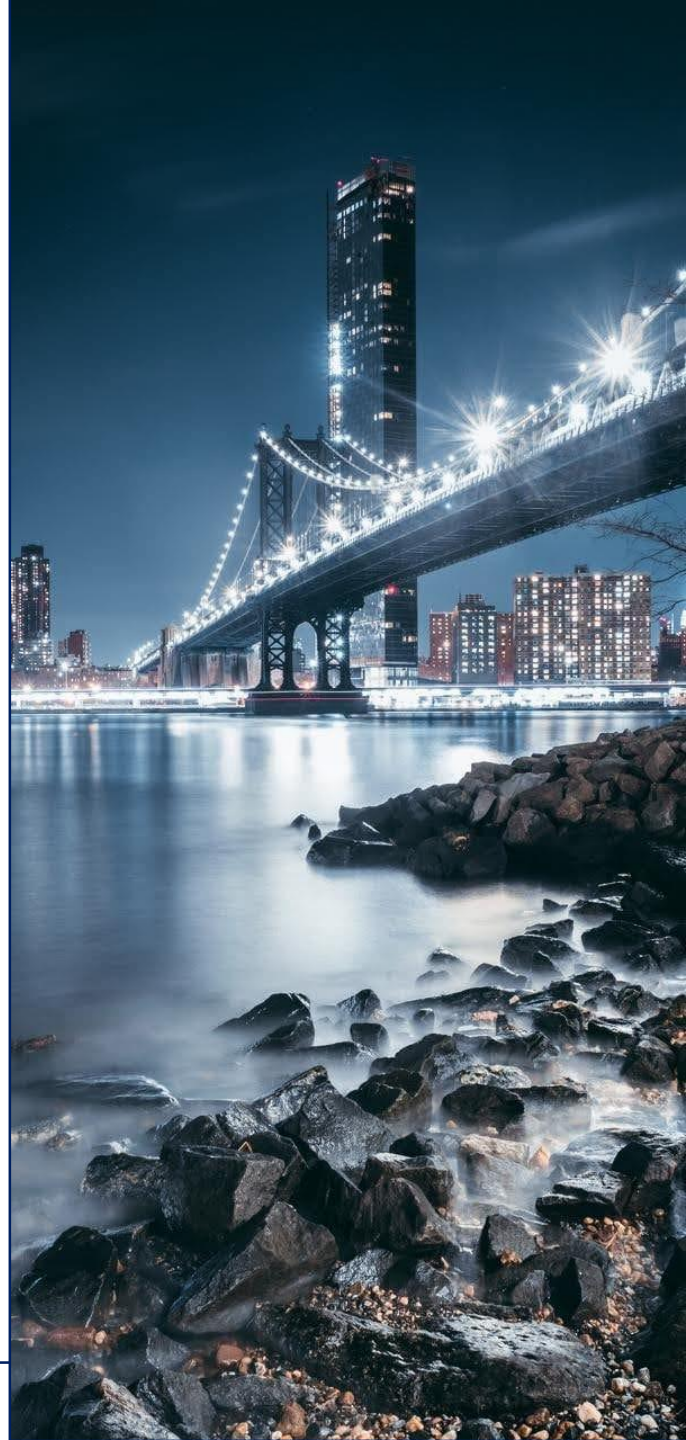

Pour une « US Person » l'accès aux produits financiers en France est relativement compliqué de part le statut ; l'immobilier est ainsi un excellent levier pour l'anticipation de sa retraite

Anticipation de votre retraite

Options ouvertes à l'investissement en France

PER	Non accessible depuis le 18 mars 2022 (loi finance 2022)
Assurance-Vie	Assureurs frileux s'il n'y a pas de moyens de domiciliation en France
PEA	Impossibilité d'ouvrir un PEA en tant qu'expatrié

Compte-titre	Peu intéressant car accessibilité aux Etats-Unis de produits performants

Immobilier français	Véhicule d'investissement trop peu envisagé pour la retraite car chronophage. L'investissement immobilier aux US en période inflationniste est trop peu rentable en raison des crédits à taux variable obligatoires

Présentation du levier immobilier

1. Situation fiscale
2. L'accès au crédit
3. L'immobilier : situation et avantages
4. Les options de location
5. Le cas de la double imposition

N’étant pas redevable d’impôt en France, la TMI est calculée en fonction des revenus créés sur le territoire national

Situation

1. **Fiscalité**
2. Accès au crédit
3. Immobilier
4. Options de location
5. La double imposition

Taux Marginal d’Imposition (TMI)

Votre taux marginal est calculé en fonction de vos revenus créés sur le territoire (tous types de revenus confondu)

Deux niveaux :

- Revenus inférieurs à 27 794€ → **20%**
- A partir de 27 795€ → **30%**

Prélèvement sociaux

La logique voudrait que les expatriés n’y soient pas soumis

C’est le cas pour certaines sources de revenus

Cependant, applicable aux revenus locatifs au taux de 17,20%

Les conditions bancaires se durcissent mais l'interaction directe avec votre banque et les apports conséquents sont de bons moyens de bénéficier du levier bancaire

L'accès au crédit

1. Fiscalité
2. **Accès au crédit**
3. Immobilier
4. Options de location
5. La double imposition

Situation bancaire

Actu

Hausse des taux

Diminution de la création de masse monétaire affiliée au secteur de l'immobilier

Impact clair sur le marché de l'ancien

Taux d'usure actualisé le 1er octobre : passage 3,03% TAEG sur 20 ans

Les conditions d'accès

- Etape souvent compliquée pour les personnes expatriées
- Cependant, cela reste accessible → 30% d'apport plus les frais (notaire, agence…)
- Le nantissements d'actifs est aussi efficace pour débloquer du crédit
- Intérêt de retracer sa carrière → obtention de crédit plus tardif

Le contexte actuel peut sembler non favorable à l'immobilier résidentiel ancien, mais il réserve un certain nombre de belles opportunités

Le placement immobilier

1. Fiscalité
2. Accès au crédit
3. **Immobilier**
4. Options de location
5. La double imposition

Marché de l'immobilier ancien

Actu

Prix décorrélés du PA : engendre la baisse des prix

Redynamisation du marché

Certaines villes sur le déclin

Période post covid : les moyennes agglomérations se dynamisent

Les avantages de la retraite

- Effet de levier bancaire ;
- Actif tangible résistant aux crises ;
- Effet de capitalisation grâce au(x) bien(s);
- Nombreux dispositif pour limiter la fiscalité ;
- Maximisation de compléments de revenus ;
- Un marché avec beaucoup de potentiel et d'opportunités.

Le régime de location aura un impact déterminant concernant la fiscalité applicable et pourra fortement modifier les potentiels efforts de trésorerie

Les options de location

1. Fiscalité
2. Accès au crédit
3. Immobilier
4. **Options de location**
5. La double imposition

Les différentes options de location – conditions et impacts

Location nue

- 2 régimes cohabitent :
  - MICRO : <15K€ / an

→ 30% d'abattement
→ Taxable sur les 70% restants

  - Réel : déduction de charges possible

- Possibilité de réaliser du déficit foncier

Meublé Non-Professionnel

- Meublé Non-Professionnel
- MICRO : <15K € / an

→ 50% d'abattement
→ Taxable sur les 50% restants

- Réel : Déduction+ amortissement du bâtiment

Meublé Professionnel

- Meublé Professionnel (via une société)
- Fiscalité au choix :
- IS / IR / Microentreprise
- Autre déficit imputable
- Exonération de PVI si < à 90K€
- Obligations professionnelles (assurantielles, juridiques…)

Optimisation : conversion possible

Malgré les conventions fiscales, une double imposition peut subsister dans certains cas ; néanmoins certains avantages sont consentis au niveau Fédéral

La double imposition

1 Fiscalité
2 Accès au crédit
3 Immobilier
4 Options de location
5 **La double imposition**

Principe

Les impôts sont dus dans le pays où se situe le bien.
Une double imposition peut persister : Au niveau fédéral, l'impôt payé en France est considéré comme du crédit d'impôt.
Certains Etats, appliqueront ensuite une fiscalité qui leur est propre en ne tenant pas compte des impôts précédents.

Fédéral

Investissement : 250 000€

Amortissement immeuble (amortissement linéaire du bâtiment sur 27,5 années) :
200 000/ 27,5 = 7 272,13€
Revenu : 7560€

Base taxable (revenus annuel - montant amorti) : 7 560 - 7 272 = 288€

Exemption personnelle consentie par l'Etat = 3 800€

Les revenus sont taxés après exemption (sauf si le montant obtenu est inférieur à l'impôt payé en France).

Etatique

Floride

L'Etat de Floride fait partie des 3 Etats les moins fiscalisés afin de dynamiser son territoire. Aucun impôt n'est dû dans ce cas.

Californie

Incorporation des revenus à vos revenus classiques (tranche habituelle allant de 1% à 12,30%)

Partie V : notre approche et coordonnées

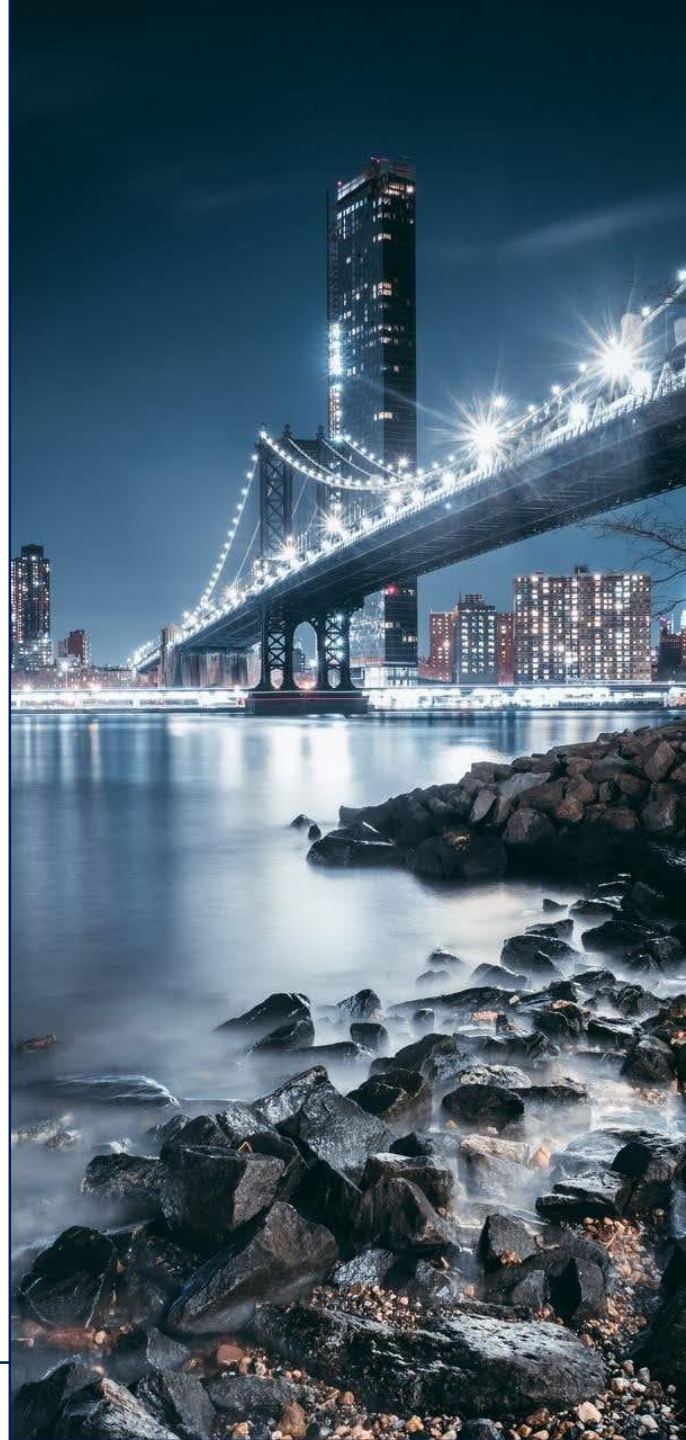

Nous opérons en coordination tout au long du processus afin de regrouper les informations et vous faire gagner du temps

Nos solutions et coordonnées

Organisation de notre intervention

1. Entretien avec Epargne Plurielle pour réaliser un bilan de votre situation patrimoniale et familiale
2. Entretien complémentaire avec LLC Retraite pour récupérer vos documents liés à la retraite et appréhender votre situation
3. Réalisation d'un bilan commun entre LLC Retraite et Epargne Plurielle
4. Restitution du bilan en présence d'un consultant de chaque cabinet
5. Mise en place des solutions préconisées

Contacts et prise de rendez-vous

Maxime Laporte

ml@llcretraite.com

+33(0)7.63.48.10.80

Grégoire Le Breton

gregoire.lebreton@epargneplurielle.fr

+33(0)6.34.54.11.19

Pour planifier un rendez-vous, vous pouvez **scanner le QR code** ci-joint et choisir parmi les créneaux à votre disposition. Un entretien sera alors instantanément planifié